

Questions orales

[Traduction]

Cette cérémonie m'avait ému, tout comme celle à laquelle j'ai participé il y a deux heures devant cet édifice pour célébrer le 30^e anniversaire de notre drapeau.

Je demanderais aux Canadiens qui sont ici à la Chambre de se joindre à moi pour chanter ô Canada.

[Note de l'éditeur: Les députés chantent ô Canada.]

Le président: Chers collègues, un peu plus tôt, un de nos députés a brandi un objet à la Chambre. Il s'agissait du drapeau canadien. J'hésite toujours à intervenir dans de tels cas.

Je ne suis pas certain qu'il convienne de chanter durant les déclarations de députés, mais je ne peux tout de même pas empêcher les députés au Parlement du Canada de chanter notre hymne national. Cela étant dit, j'allais attendre à 15 heures pour vous présenter deux distingués visiteurs, mais je crois que je vais le faire maintenant.

• (1415)

Je voudrais présenter aux députés et à tous les citoyens du Canada les deux personnes qui ont dessiné notre drapeau canadien, M. Stanley et M. Matheson, qui sont avec nous aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Français]

LES PAIEMENTS DE TRANSFERT

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, hier, le premier ministre affirmait en cette Chambre que son gouvernement s'apprêtait à pelleter des responsabilités financières dans la cour des provinces sans leur donner les ressources suffisantes et encore moins les points d'impôt qu'exige cette nouvelle situation.

Le ministre des Finances confirme-t-il que ses intentions pour ses deux prochains budgets sont, à l'instar des déclarations du premier ministre, de se décharger en bloc de certains des engagements du gouvernement fédéral vers les provinces sans transférer les moyens financiers fiscaux nécessaires?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, nous avons eu hier, avec les ministres des Finances des provinces, une excellente rencontre et des discussions très fructueuses. Je leur ai présenté les principaux paramètres de la réforme que nous envisageons. Je dois vous dire que je leur ai fait part que, premièrement, il n'y aura pas de surprise et que, deuxièmement, avant de faire quoi que ce soit envers les provinces, on va toucher les dépenses du gouvernement fédéral d'abord. Je crois que le message a été très bien reçu

et que les discussions ont été vraiment à point. Je suis très content de la rencontre d'hier.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances reconnaîtra-t-il que l'effet de l'approche qu'il privilégie de pelleter ses problèmes financiers dans la cour des provinces ne change rien au dossier de l'endettement des contribuables canadiens, puisque, si le gouvernement fédéral s'en sort un peu mieux avec sa dette et qu'il transfère le poids de celle-ci ou le poids de son déficit aux provinces, pour le citoyen, le problème financier demeure le même? Est-ce qu'il reconnaîtra que c'est ce que son approche veut dire?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, la réponse est clairement non. Il n'est pas question de pelleter quoi que ce soit. La discussion d'hier a porté sur le fait que nous avons un problème national, au palier fédéral et au palier provincial. D'ailleurs, le ministre des Finances de la province de Québec l'a reconnu aussi. En sortant, il a dit qu'il y avait un consensus sur la nécessité absolue pour tous et chacun des paliers de gouvernement de travailler ensemble. Et c'est ce que nous avons l'intention de faire.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, si le ministre des Finances veut se référer à certaines déclarations de ministre, dont celui du Québec, qui disait que cette approche deviendrait désastreuse pour le Québec en 1996.

Le ministre des Finances reconnaîtra-t-il que c'est pour ne pas affaiblir la position du fédéral à la veille du référendum qu'il reporte à l'an prochain les coupures draconiennes qu'il a l'intention d'effectuer dans les paiements de transfert aux provinces pour le financement des programmes sociaux? Aura-t-il l'honnêteté de reconnaître que c'est par pure stratégie politique qu'il reporte à l'an prochain les coupures importantes?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, lors du dernier budget de février, nous avons indiqué très clairement aux provinces notre intention d'examiner la question des transferts au cours de l'année 1996-1997. Alors, ce que nous avons fait hier est exactement l'intention indiquée lors du dernier budget.

Deuxièmement, ce que j'ai fait hier et l'avis que je viens de donner, soit celui d'un an, c'est l'avis que nous avons promis dans le livre rouge. Je me dois de suggérer au député qu'il relise encore sa copie du livre rouge.

• (1420)

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, à l'occasion de la réunion avec ses homologues provinciaux, le ministre des Finances du Canada a soigneusement évité d'aborder la question du remplacement de la TPS, qu'il doit normalement mettre en oeuvre l'an prochain s'il veut respecter l'engagement du livre rouge. Je lui demande de le